

De: casa asso <casasamois@gmail.com>
Objet: CASA / bilan de fin d'année
Date: 23 décembre 2020 11:27:36 UTC+1
Chères adhérentes, chers adhérents,

En ces temps de pandémie il est malheureusement compliqué de faire le point avec vous de visu.

C'est pourquoi les membres du Bureau de CASA ont jugé nécessaire de vous transmettre un point des actions de l'association depuis notre dernière AG, pour votre information et pour susciter, si vous le jugez nécessaire, réactions et suggestions.

Depuis septembre, CASA, malgré la conjoncture, a continué à prendre de l'ampleur ; le nombre d'adhérents est aujourd'hui de 86 (contre 50 en septembre de cette année et 39 en 2019), ce qui ne peut que renforcer le poids de nos interventions auprès de tiers, mais aussi la légitimité de nos actions et notre motivation.

Ces 4 derniers mois, CASA est intervenue sur plusieurs dossiers :

- **le projet de lotissement du Chemin des Rousseaux** : notre analyse du projet menée en concertation avec le service de l'urbanisme de la Mairie a abouti au refus des 4 permis de construire déposés.
- **le lotissement du 12bis rue de la Brunette** : sur ce dossier ayant déjà reçu un permis de construire en avril 2019, nous avons mis en garde M. le Maire contre les risques liés à la gestion des eaux (pluviales et usées) ainsi que sur la non conformité de l'aire de retournement des pompiers. Il semble que de nouveaux aménagements soumis à la CAPF aient permis de lever ces réserves et de démarrer les travaux. Nous attendons toujours d'avoir accès à ces derniers documents pour nous faire une opinion...
- **l'aménagement de la résidence de logements sociaux route du Cèpe** : à la suite de notre courrier au Maître d'ouvrage (la SEM du Pays de Fontainebleau), il nous a été assuré que la plantation des espaces verts sera «conforme aux termes du permis de construire». CASA restera vigilant à ce sujet, ainsi que sur la gestion des stationnements des résidents pour lesquels aucune solution n'a pour le moment été proposée.
- **l'aire de repos des Gens du voyage au Petit Barbeau** : un courrier vient d'être envoyé au Préfet pour lui demander de débloquer le projet.
- **la programmation des travaux d'entretien de la voirie et des espaces publics** : CASA participe à des points réguliers avec les services techniques de la Mairie.
- **la révision du PLU et la création d'une charte de l'urbanisme pour Samois** : CASA a collaboré à la création d'un groupe de travail réunissant des experts, des élus et des habitants de la commune.
- **l'étude d'un nouveau plan de circulation** dans le village : CASA a contribué à la rédaction du cahier des charges.

Pour amplifier son action et mieux la faire connaître, CASA a été amenée à :

- participer au Forum des Associations ;
- intégrer le guide des associations de Samois ;
- adhérer à FNE77 (France Nature Environnement).

Beaucoup reste à faire pour 2021 : suivi des actions engagées, vigilance sur les projets d'urbanisme en cours ou à venir et sur la préservation de notre environnement, participation active aux projets d'évolution du cadre de vie des samoisiens, amplification de notre communication. Nous ne manquerons pas de vous tenir régulièrement informés. Plus que jamais nous aurons besoin de votre soutien et de vos contributions.

D'ici là, CASA vous souhaite d'excellents fêtes de fin d'année.

Samoisiennement vôtre,

Les membres du Bureau de CASA

CASA

Association de sauvegarde du **CA**dre de vie **SA**moisien

casasamois.fr